

2021

L'Etat en Occitanie: le bilan des actions régionales



Etienne Guyot
Préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne

L'année 2021 a été marquée par le retour à une vie plus normale pour l'ensemble de nos concitoyens, grâce à l'arrivée des vaccins, mais aussi grâce aux efforts de l'Etat à maintenir une activité économique et sociale aussi performante et résiliente que possible. Je salue la détermination des services de l'Etat dans leur volonté d'accompagner la société toute entière à surmonter la crise sanitaire suivie d'une crise économique. Croyons que l'année qui commence nous mènera vers une pleine réussite aussi bien dans nos vies que dans nos espaces collectifs.

L'Etat face à la crise sanitaire et économique: une mobilisation sans précédent avec des dispositifs bien spécifiques:

Les chiffres de l'Occitanie parlent d'eux-mêmes:

- **3,3Mds€** pour le **fonds de solidarité**, qui a soutenu près de **213 000 entreprises**.
- **763 625 salariés** placés en activité partielle depuis mars 2020, et dont l'emploi a ainsi été protégés, (**1/3 des salariés d'Occitanie**): soit **2,4Mds€** pour l'Occitanie.
- **échéances fiscales et sociales: 416M€ de reports d'échéances sociales et fiscales et 297M€ d'aides** auprès de plus de **172 000 établissements**.
- **Un soutien direct de 124M€ à près de 162 000 artisans, commerçants et travailleurs indépendants**.
- **9,8Mds€ de prêts**, notamment les **prêts garantis par l'Etat (PGE)**: à destination de plus de **69 000 entreprises**, principalement des **TPE et PME**.



Nicolas Hesse
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales



Thibaut Félix
Sous-Préfet à la Relance



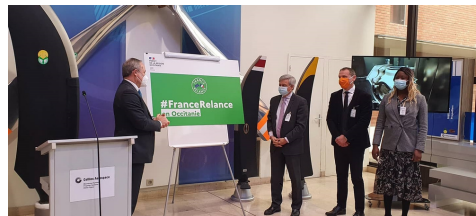
Hugues Perrin
Directeur Régional des Finances Publiques

Le plan de relance occitan en quelques chiffres

1. La Relance par la transition écologique

Plusieurs dispositifs ont été lancés sans de multiples secteurs pour soutenir une Relance économique respectueuse de l'environnement.

- **logements: 55420 personnes** pour la rénovation de logements (**MaPrimeRénov'**),
- **véhicules: 60400 de primes** à la conversion de voiture ou **bonus écologique** accordés,
- **bâtiments publics: 268M versés** pour la rénovation des **bâtiments publics** à destination de **496 bâtiments d'Etat**,
- **routes: 9,5M€** pour des travaux de sécurisation sur le réseau routier national
- **trains: 45,8M€** pour régénérer les lignes ferroviaires de desserte fine du territoire en 2021 et 2022,
- **3ème ligne de métro à Toulouse : 200 M€**
- **friches: 2 appels à projets régionaux pour 46,5M€** (réhabilitation de 130ha de friches) pour la lutte contre l'artificialisation des sols:.
- **agriculture, alimentation et forêt: mobilisation de 65M€,** notamment pour des appels à projets spécifiques "structuration des filières agricoles et agroalimentaires" et pour le plan "modernisation des abattoirs" (**11,3M€ d'aides pour 22 sites**).



2. La Relance par la cohésion sociale

L'Etat a particulièrement soutenu l'emploi des jeunes et envisagé de futurs investissements dans le domaine de la santé:

- L'Emploi des jeunes:

plan "un jeune une solution": 215 000 jeunes d'Occitanie ont bénéficié d'une aide financière ou d'un accompagnement personnalisé: près de **80 000 jeunes** aidés grâce à **une prime à l'embauche**, plus de **42 000 jeunes éloignés de l'emploi** sont entrés au sein de **parcours d'insertion sur mesure** avec Pôle Emploi, APEC et les Missions Locales.

16 500 jeunes ont suivi des formations qualifiantes ou diplômantes.

22 000 entrées en Garantie Jeunes

8 000 contrats aidés (Parcours Emploi Compétences Jeunes et Contrats Initiative Emploi Jeunes).

58 000 contrats d'apprentissage ont été signés (45 500 en 2020).

- Le Ségur de la Santé:

1,6Md€ pour soutenir les projets et transformer l'offre dans les territoires (**1,42Md€** en faveur du secteur sanitaire et **220 M€** pour le secteur médico-social).

- **Les associations de lutte contre la pauvreté : 6,4M€** pour **76 projets** en Occitanie.



Patrick Berg
Directeur régional de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement



Christophe Lerouge
Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



Florent Guhl
Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt

3. La Relance par la compétitivité et l'innovation

Les entreprises ont été soutenues dans le cadre d'appels à projets dédiés.



678 projets industriels financés pour **355M€ d'aides:**

- soit **71 entreprises lauréates** du fonds de modernisation de la **filière aéronautique** pour **66,7M€**

- **23 entreprises lauréates** des fonds de modernisation des **filières automobile** pour un total général de **27,3M€ d'aides**,

- **relocalisation d'activités stratégiques pour 38 entreprises**

- **91 entreprises** pour le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, à hauteur de **39M€**

- **419 entreprises** bénéficiaires du guichet "Industrie du futur" pour **44M€**.



Financé par

Cohésion Sociale, jeunesse, sport



L'emploi et la formation professionnelle

Outre les actions d'accompagnement des entreprises mises en place dans le cadre du plan de relance en lien avec les 2 Sous-Préfets à la relance et les 2 commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre :

- le **plan national de réduction des tensions de recrutement à hauteur de 1,4M€** : lancé pour répondre aux besoins immédiats des entreprises par une orientation des demandeurs d'emploi et des salariés vers les métiers les plus demandés.

En Occitanie: **36 Sous-préfets d'arrondissement** ont été mobilisés lors d'un séminaire aboutissant à des solutions concrètes:

- une action pour le **développement de l'attractivité de certains métiers**, dans l'industrie, le BTP ou les services à la personne,
- des actions pour lever les freins périphériques à l'emploi: liés au logement (solutions temporaires d'hébergement pour les jeunes en alternance), liés à la mobilité (développement de garages solidaires), ou liés à la garde d'enfants
- le **dispositif transitions collectives (Transco)** en accompagnement des salariés dont les emplois sont menacés avec **13,8M€** versés à l'association ATPro
- le **Pacte régional d'investissement dans les compétences** représentant un engagement de l'État aux côtés de la Région, de **568M€** pour la période 2019/2022
- la **hausse des offres de formation** en réponse à la forte demande enregistrée suite au redéploiement de la certification Qualiopi et l'augmentation des créations d'entreprises liée à la crise.



Financé par



Eric Pélisson
Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté



Pascal Théveniaud
Commissaire au Redressement Productif à Montpellier



Robert Castagnac
Commissaire au Redressement Productif à Toulouse

La lutte contre la pauvreté



- **Stratégie de lutte contre la pauvreté: plus de 32M€** (+ 50% par rapport à 2020), en lien avec la montée en puissance de la **contractualisation** passée avec les conseils départementaux et les métropoles, mais aussi avec le plan de relance (**6,4M€ pour un appel à projets de soutien aux associations**).

- **2 conférences régionales des acteurs organisées en juillet** (22 ateliers en visioconférence) **et octobre** (55 ateliers et 22 stands en présentiel), qui ont réuni **plus de 1300 participants**.

- **Des appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés: 2 AMI** en vue de création de services publics de l'insertion et de l'emploi dans les départements,

1 AMI «Accueil pour tous» en vue d'ouvrir de nouveaux accueils innovants de la petite enfance dans les départements les plus déshérités,

et 2 AMI au service des publics très précaires (ouverture de **tiers-lieux alimentaires** au bénéfice des personnes logées en hôtel social, et proposition **d'hébergements innovants à des SDF**).

- **Des appels à projets** lancés en soutien aux feuilles de route des **8 groupes de travail**, issus des conférences régionales.

- **Des formations-action** en faveur de l'engagement des jeunes.

- **Des actions de lutte pour la résorption des bidonvilles.**





Catherine Hugonnet
Députée aux Droits
des femmes



ARRETONS LES VIOLENCES
/ APPELEZ LE 3919
Consultez le site



Egalité Femmes /Hommes "Grande Cause" du quinquennat

- Deux rendez-vous importants ont marqué l'année 2021 :
 - la **journée internationale des droits des femmes du 4 mars**: 4 «ambassadrices de l'égalité» ayant des responsabilités dans le monde économique, associatif ou institutionnel à échanger sur les questions d'emploi, d'entrepreneuriat, d'égalité professionnelle et de droits des femmes conviés à la préfecture.
 - la **journée internationale de lutte contre l'élimination des violences à l'égard des femmes du 25 novembre**: actions de sensibilisation et de prévention à l'attention du grand public menés par des groupements de gendarmerie (sets de table, affichages, réseaux sociaux).
- **Violences conjugales et féminicides**: augmentation en 2020 et 2021 pendant les périodes de confinement.
- **Femmes tuées par leur conjoint**: plus de 113 femmes ont été tuées en France dont 15 en Occitanie.
- **Mobilisation des services de l'Etat et des associations pour la mise en sécurité** des femmes victimes: **2000 places d'hébergement** créées en 2020 et 2021, **dispositif de pré-plainte**, la protection contre un ancien compagnon menaçant grâce à un **téléphone grave danger** mis à disposition des juridictions (**3000 en 2021** en plus des 2310 déjà déployés).
- **Création de 2 centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences (CPCA)** avec des antennes dans tous les départements (l'**Union Cépière Robert Monnier** à Toulouse et l'**Association pour l'Entraide et le Reclassement Social** à Montpellier).

Soutien à la jeunesse et aux sports

- Dans le cadre de la nouvelle **Organisation Territoriale de l'Etat (OTE)**, au sein des rectorats, des **compétences régaliennes** du Ministère de l'Éducation nationale, enseignement et éducation, ont été associées aux **compétences en matière de vie associative, de jeunesse, de citoyenneté et d'engagement**.
- **Mise en œuvre du Service National Universel (SNU) à l'été 2021**, dans **16 centres** répartis sur 27 sites. Ces centres, en capacité d'accueillir **près de 2000 jeunes**, ont permis l'accueil de jeunes venus de Normandie, de Bretagne, du Centre-Val-de-Loire et d'île de France.
- **Installation de la Conférence Régionale du Sport**, instance de concertation, le **9 septembre 2021**.



Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

- La **3ème conférence régionale de l'ESS** co-organisée par l'État, la CRESS et le Conseil régional a réuni près de **400 acteurs de l'ESS** autour du thème: «Quels leviers peuvent aujourd'hui être activés pour accélérer le développement de l'ESS et en faire une solution systémique pour le monde d'après?».
- **Appel à manifestation d'intérêt national** "Pôle territorial de coopération économique (PTCE)" avec **2 lauréats** retenus en Occitanie: **Recycl'Oc** et **EDENN**, sur 15 au niveau national, afin de développer des **projets coopératifs économiques innovants et solidaires**, à l'échelle d'un territoire, avec une **dotations de 100 000€** par projet.



Cohésion des territoires

Le soutien au développement de l'attractivité des territoires



Delphine Mercadier
Commissaire à
l'Aménagement
du Massif des
Pyrénées



Laurent Cyrot
Directeur du projet
Canal du Midi

- **Le dispositif France Service:** 220 France services maillent à ce jour le territoire régional et favorisent l'accès de tous les citoyens aux services publics. De nouvelles France Services seront créées en 2022.

- Le programme **Petites Villes De Demain:** il compte 227 communes en Occitanie. L'Etat a engagé **2M€** en 2021 pour le recrutement de plus de **70 chefs de projet**, pour l'animation des projets de revitalisation.

- **Le programme Action Coeur de Ville (ACV):** il intervient à ce jour, en Occitanie, à hauteur de **340M€** (reconduction de 2023 à 2026).

- **Le fonds friches** a permis de désigner **43 dossiers** dans le cadre du 1er appel à projets régional (23,5M€). Son action, dans le cadre du 2ème appel à projets régional, doté de **23M€**, porte sur **74 Ha de friches** avec la création de **1 821 logements dont 858 logements sociaux**, et sur des projets de **développement économique** (54 dossiers lauréats permettant d'intervenir sur 55 Ha de friches avec la création de 1 565 logements, dont 960 à caractère social et de **209 500 m² d'activités**).

- **Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE):** 71 contrats ont été signés avec les collectivités, intégrant l'ensemble des dispositifs de contractualisation territoriale de l'Etat.

Les dotations aux collectivités locales:

- **DSIL DSID et FNADT:** abondement des crédits répartis au plan régional en faveur de l'aménagement et de l'équipement des territoires, à travers les différentes dotations, notamment au titre de la Relance: **DSIL= 91M€ hors politique massif**. Un appel à projets France Relance, de **3,9M€ sur 2 ans**, a permis de soutenir les équipements touristiques dans les départements ruraux à hauteur de **2M€** (travaux d'accueil du Pont Valenté à Cahors).

- **Soutien des collectivités sur le volet numérique** sur ces dotations: **3M€** pour la transformation numérique de **205 collectivités** (formations à l'accueil du public) et **7M€** pour sécuriser les systèmes informatiques de **60 collectivités et de plusieurs hôpitaux**.

CPER/Relance: signature d'un Protocole de préfiguration du CPER et d'un Accord de Relance, le 9 janvier 2021 à Tarbes pour accompagner la Relance:

Après le lancement du plan de relance, en septembre 2020, des négociations ont eu lieu entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales régionales.

En Occitanie, en présence du Premier Ministre, le Préfet de la Région Occitanie et la Présidente de Région ont signé un **Protocole de préfiguration du contrat de plan Etat/Région pour 2021/2027 ainsi qu'un Accord de Relance, à Tarbes le 9 janvier 2021**, pour un montant de crédits, pour la part Etat, de **2,8Mds€ sur 7 ans** (dont **2,8M€** au titre de l'Accord de Relance).

Le développement des zones de montagne



- Avec France Relance, **Pour le Massif des Pyrénées**, à l'échelle des 6 départements (5 en Occitanie et 1 en Nouvelle-Aquitaine: accompagnement exceptionnel de **87M€**.

- **Des aides aux exploitants de remontées mécaniques**: un accompagnement à hauteur de **54M€**, au titre du fonds de solidarité. **26 dossiers** acceptés en Occitanie sur cette mesure.

- **La Convention interrégionale de massif des Pyrénées:** une enveloppe de **5,6M€** pour soutenir des projets sur des sites aussi emblématiques que **la station nordique du Plateau de Beille, ou l'Observatoire du Pic du Midi**.

- **Le Plan "Avenir Montagnes":** des enveloppes exceptionnelles allouées en 2021 et poursuivies 2022 (**27M€ sur 2 ans**), **autour de 3 axes:** diversification et recherche de nouvelles clientèles, accélération de la transition écologique des activités et de l'immobilier de loisirs.

Au titre de l'ingénierie: une aide forfaitaire de **60 000€ sur 2 ans** a été accordée par territoires lauréats (5 en 2021 et 5 en 2022), **soit 300 000€ en 2021**.

Un exemple de réalisation: **l'ascenseur valléen à Luchon, aidé à hauteur de 2 M€ par le plan Avenir Montagne**.

- **Le massif central** a lui été aidé par ce plan à hauteur de **41,6 M€ sur 2 ans également**.

Financé par





Zoé Mahé
Adjointe du SGAR,
Chargée du Pôle des
Politiques Publiques



Eric Levert
Directeur InterRégional
de la Mer Méditerranée



Florent Guhl
Directeur Régional
de l'Agriculture de
l'Alimentation et de
la Forêt

Un des grands atouts de l'Occitanie: le canal du Midi



Mer Littoral



- **Signature d'une convention tripartite sur le programme Littoral 21 avec la Présidente de Région et la Directrice de la Banque des Territoires, en présence de Jean Castex:** accompagner la transformation du littoral occitan, conciliant la résilience écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

- **Tenue du Débat public sur l'éolien flottant en mer,** à l'initiative de la Commission Nationale du Débat Public, du 12 juillet au 31 octobre 2021, pour des projets d'installation de parcs éoliens commerciaux en Méditerranée.

- **Signature du premier contrat de filière de la conchyliculture en septembre 2021 par l'Etat, la Région et le Comité régional de la conchyliculture Méditerranée:** premier contrat de filière de la profession, pour la mise en place d'actions concrètes et pérenniser l'activité de ce secteur sur les lagunes méditerranéennes et en mer Méditerranée (10% de la production nationale).

- **Dans le cadre du plan Littoral 21, lancement d'un appel à manifestation d'intérêt sur la rénovation des copropriétés et des meublés touristiques:** 5 stations sélectionnées (La Grande Motte, Agde, Gruissan, Leucate, Argelès-sur-Mer), accompagnées à hauteur de **613 700€** par l'Etat et la Région.

- **Lancement de la première édition de l'appel à projets "Tourisme durable",** dans le cadre du plan de relance: **20 projets** portés par des collectivités ont été sélectionnés, pour un montant de **2,5M€** de subventions de l'État et de la Région.

- **Dans le cadre du plan Littoral 21, lancement de la 3ème édition de l'appel à projets "Avenir littoral":** pour accompagner le développement de **l'économie bleue** en Occitanie: **5 projets lauréats** pour un montant total de subventions de **880 000€ Etat/Région**, (projets innovants sur les thèmes valorisation des déchets à la mer et gestion quantitative et qualitative de l'eau et tourisme résilient du littoral occitan).

- **Approbation du plan de gestion UNESCO:** le plan de gestion du canal du Midi, patrimoine mondial de l'UNESCO, a été **approuvé par le préfet de région le 1er avril 2021**. Le plan de gestion propose que **la gouvernance veille à la coordination des actions, et à mieux faire connaître la Valeur Universelle Exceptionnelle du canal auprès de toute la population**. Il permet aussi de s'ouvrir vers l'extérieur par la mise en place de projets de coopération scientifique et culturelle.

- **Dévoilement de la marque institutionnelle du canal du Midi:** le 08 juillet 2021, les membres de l'Entente pour le canal du Midi (préfet de région, Voies navigables de France, conseil régional et conseils départementaux concernés) ont dévoilé, **en présence du Ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebarri**, à Toulouse, **la marque institutionnelle du canal du Midi**. Celle-ci a pour ambition de révéler et de faire vivre cet ouvrage construit il y a plus 350 ans, mais aussi de fédérer les hommes et les femmes autour de son histoire pour un renforcement de sa visibilité à l'extérieur.

3 "Echelles culturelles" ont accompagné le déploiement de cette marque canal:

la 1ère sur le site du bassin de Saint Ferréol (31), la 2ème à Villesèquelande (11) et la 3ème à Marseillan (34).

Agriculture

Le soutien à la 2ème superficie agricole de France

Le recensement agricole de 2020 place l'Occitanie comme la 2ème superficie agricole de France:

des exploitations moins nombreuses pour une surface utilisée du même ordre, le maintien des surfaces en prairies, la baisse des surfaces consacrées aux céréales et à la vigne et l'augmentation des surfaces en vergers. Les cheptels bovins et volailles diminuent, celui des ovins est constant.

- **Le plan gel national: 1 Md€ mobilisé pour soutenir les secteurs agricoles touchés par l'épisode de gel survenu du 4 au 8 avril 2021.** Cela s'est traduit par des **aides d'urgence inédites, des dispositifs déjà existants mais amplifiés** dont **6,45M€** versés dès l'été aux exploitations d'Occitanie **les plus en difficultés**, ainsi que l'indemnisation des pertes par le dispositif **des calamités agricoles** pour **165,57M€** de droits à indemnisation ouverts en Occitanie, le dégrèvement d'office de la taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB), afférente aux parcelles sinistrées.

- Par ailleurs, dans le cadre **du plan de relance plus de 110 M€** ont été mobilisés au total pour soutenir les différents secteurs liés à l'agriculture, à l'alimentation et à la filière bois.



Patrick Berg
Directeur régional de
l'Environnement de
l'Aménagement et du
Logement

Mobilités

Favoriser les démarches structurelles dans le développement des mobilités au quotidien



- La Grande vitesse ferroviaire:

Le financement de la première phase de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) est convenu à hauteur de **2,04Mds€**:

- État financera = **40%**
- les collectivités (dont la Région Occitanie) = **40 %**
- l'Europe = **20 % sollicités**.

Le protocole d'intention de financement de la phase Montpellier-Béziers a été négocié puis voté par **11 collectivités**. L'État a conduit l'enquête publique.

Le financement pour la première étape du **Grand Projet du Sud Ouest (GPSO) entre Toulouse et Bordeaux** est également convenu à hauteur de **10,3 Mds€**.

- Etat : financera **40 % du coût du projet**,
- **24 collectivités** (les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les métropoles de Toulouse et de Bordeaux, les Conseils départementaux et les Communautés d'agglomération concernées) = **40 %**
- l'Europe = **20 %**

Pour chacune des lignes, l'État a préparé, avec ses partenaires, les projets d'ordonnance de **création de deux établissements publics locaux (EPL)**, destinés à recueillir la part de financement des collectivités et à participer à l'ingénierie du projet.

- **La Gouvernance des mobilités de l'aire urbaine de Toulouse** : le Premier ministre a confié une mission au préfet de région visant à **développer une organisation de travail concertée** avec les autorités organisatrices des mobilités, sur un périmètre adapté **et avec une gouvernance cohérente**, afin d'améliorer le dispositif, l'offre et les services à la mobilité pour les usagers de l'aire urbaine de Toulouse.

- **Les infrastructures routières** : des travaux d'amélioration des routes nationales ont été réalisés partout en Occitanie dans le cadre du **CPER**. Des protocoles d'accord ont été écrits avec les collectivités, le Premier ministre et le préfet de région ont notamment signé ceux sur les **RN 124, 20 et 21**.

Les mobilités collectives et actives :

investissement de près de plus **50M€** sur les Lignes ferroviaires de desserte fine du territoire; un protocole d'intention de financement a été signé à Narbonne, en présence du Premier Ministre début janvier 2022.

développement de la pratique du vélo: **36 projets** recevant **21,4M€ du Fonds mobilités actives Aménagements Cyclable** et lancement de l'appel à projet régional pour près de 9M€ d'aide supplémentaire; soutien au développement des transports en commun en site propre, avec 31 projets financés sur l'ensemble de l'Occitanie pour près de 40M€ et une aide exceptionnelle de 200M€ pour la troisième ligne de métro à Toulouse.



- Le développement du numérique:

la fibre optique: L'année 2021 a été marquée par une nette accélération du développement de son développement dans le but d'une couverture de 64% des locaux abordables sur l'ensemble de la région (100% d'ici 2025).

la téléphonie mobile: L'Etat a signé un plan d'investissement avec les grands opérateurs en 2018. La couverture de la population en 4G a pu passer **de 77% à 95% en 2021**. De nouveaux pylônes seront mis en service dans les 2 ans.





Michel Roussel
Directeur Régional des Affaires Culturelles

La protection de l'environnement et des richesses naturelles par la Transition Ecologique



- Le respect de la réglementation environnementale:

200 inspecteurs de la direction régionale de l'Office Français de Biodiversité (OFB) veillent à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité. En 2021, un respect de la réglementation environnementale a été constaté dans la majorité des situations: **plus de 75% des 5000 contrôles réalisés ont été déclarés conformes.** domaines de contrôles: l'eau et les milieux aquatiques pour la 1/2 des contrôles, les espaces naturels et les espèces protégées pour 1/4, la sécurité et la chasse à hauteur de 15 %.

- **La gestion de l'eau:** l'année 2021 a été riche en projets et travaux pour améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau en Occitanie et sur le bassin Adour-Garonne.

- Le Comité de bassin Adour-Garonne a adopté une **nouvelle stratégie de gestion quantitative tournée vers des économies d'eau**, solutions fondées sur la nature, l'optimisation d'ouvrages existants et, le cas échéant, la création de nouvelles retenues. D'après le rapport d'inspection "Le Coz" sur la mobilisation d'ouvrages pour le soutien d'étiage: **320M de m3** pourront être mobilisés afin d'anticiper et de s'adapter dans le contexte de changement climatique, alors que **800M€ de déficits sont identifiés** d'ores et déjà sur le bassin de la Garonne.

- Par ailleurs, les Ministres de l'Agriculture et de la Transition Ecologique ont lancé, en mai 2021, **un Varenne agricole de l'eau: 12 grands projets ont été validés.**

- **Une stratégie régionale de reconquête des captages dégradés** a été validée et mise en déclinaison départementale sur la base d'un travail partenarial entre l'ARS, les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse ainsi que les services de l'Etat.

- **Ours: un Préfet Délégué sur le dossier ours** a été désigné en novembre 2021, auprès du Préfet d'Occitanie, coordonnateur des Pyrénées, **M Jean-Yves Chiaro.**

La diversification de l'offre culturelle



- L'Occitanie est une région majeure sur le plan culturel grâce d'abord à **la richesse de ses ressources patrimoniales**, avec **4700 monuments historiques**, des restaurations exemplaires qui ont abouti en 2021, comme la Villa Laurens à Agde ou Saint-Bertrand-de-Comminges.

- **L'offre culturelle** est en constante évolution: la création du **musée Narbo Via à Narbonne**, la nouvelle donation dont a bénéficié le **musée Soulage à Rodez**. Dans le domaine de l'archéologie, la fantastique **nécropole romaine de la Robine a pu être mise au jour.**

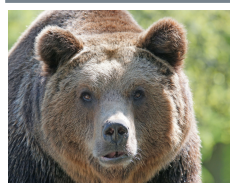
- **La création:** la structuration d'une filière d'excellence du **cirque**, une nouvelle dynamique autour de **la marionnette**, un vivier d'équipes artistiques et le soutien à plus d'une **soixantaine de labels** dont le dernier attribué en décembre 2021, à **l'Opéra du Capitole.**

La culture a été accompagnée par une politique de soutien, en lien avec les collectivités, via les différents plans d'urgence et de relance du Ministère de la culture (**8,1M€ en fonctionnement et 28,7M€ en investissement**), en sus des dispositifs de droit commun.

- **Les festivals**, dont le nombre et la variété sont une spécificité de l'Occitanie ont bénéficié de fonds exceptionnels de l'ordre de 4M€, associés à l'été culturel.

- **La jeunesse:** L'Occitanie doté d'un très vaste territoire, avec une population sans cesse croissante et **sa jeunesse est au cœur des politiques culturelles. Le Pass culture** entreprend de la conquérir.

La politique de contractualisation pour la généralisation de l'éducation artistique (un millier d'actions/an) est soutenue par **50 Contrats territoire-lecture. L'objectif affiché: atteindre le 100% pour l'enseignement artistique et culturel (EAC):** chaque enfant et chaque jeune doit en effet pouvoir accéder à ce type d'enseignement, **quel que soit son lieu de vie et de scolarisation.**



La réforme des services publics de l'Etat: la nouvelle Organisation Territoriale de l'Etat (OTE)

Après **deux ans de préfiguration**, la réforme OTE (organisation territoriale de l'Etat) a permis la création et le transfert de certains services **de niveau régional**: la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la délégation régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et du sport (DRAJES) et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI). **Au niveau départemental**, ce sont les directions départementales de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS), parfois complétées de la mission de protection des populations (DDETSPP) et les secrétariats généraux communs départementaux (SGCD), qui ont été mis en place.

Le Pôle Moyens, Mutualisation et Modernisation au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales



Laurent Gandra-Moreno
Adjoint du SGAR,
Chargé du Pôle Moyens,
Mutualisation et Modernisation

• La Plate-forme Budgétaire et Financière: le volet financier

- **les budgets du niveau régional**: plus d'**1Md d'autorisations d'engagement** et **768M€ de crédits de paiement** délégués sur le périmètre de l'administration territoriale de l'Etat.

- L'année 2021 correspond aussi **à la mise en œuvre du plan de relance** en réaction aux conséquences économiques de la crise sanitaire: ajout de plus de **10 unités opérationnelles régionales**, nécessitant de nombreuses adaptations juridiques et la mise en œuvre d'importantes enveloppes budgétaires en quelques mois par exemple avec le déploiement de **+ de 54M€ dans les départements dans des domaines divers**: amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'État, modernisation des outils numériques des services).

- En outre, **la réforme Organisation Territoriale de l'Etat (OTE)** a entraîné des mouvements de personnels: **209 emplois ont été transférés** du Ministère des Affaires Sociales vers le Ministère de la Jeunesse et des Sports et **181 emplois « support »** des ministères techniques vers le ministère de l'Intérieur. Ces mouvements de personnels se sont accompagnés de **transferts budgétaires**, et d'une nouvelle répartition de l'activité des plateformes (traitement des actes comptables pour les services départementaux).

• La Plate-Forme Régionale Achats: le volet marchés publics

- **Inauguration le 20 janvier 2021 de la plateforme de centralisation des annonces de marchés publics en Occitanie**, issue d'une collaboration entre les principaux donneurs d'ordres publics d'Occitanie et coordonnée par la préfecture de région. Elle **facilite l'accès à la commande publique des PME de notre territoire en proposant en un point unique les annonces de marchés publics** de l'ensemble des entités publiques de notre territoire et plus de 1000 projets achats à paraître sous 12 à 24 mois. **De nouvelles fonctionnalités sont à l'étude** dont notamment un espace d'échanges entre acheteurs publics.

- **Pour pallier le retard de l'accord-cadre national pour la récupération des primes CEE** (certificat d'économie d'énergie), **la PFRA Occitanie a contractualisé** avec un organisme pour permettre aux services de l'État qui devaient engager des travaux liés à des économies d'énergie (notamment dans le cadre du plan de relance de l'Etat) **de bénéficier de ces primes**. Ce sont **37 dossiers** qui ont pu être engagés en 2021.

Outre un service juridique, affaires générales et coordination, le Pôle 3M comprend 4 plates-formes régionales et 1 mission Transformation-Innovation de l'action publique.



• La Plate-Forme Régionale des Ressources Humaines: le volet RH

- La PFRH a été fortement mobilisée en 2021 **par l'accompagnement de la réforme OTE**, au sein des services. Elle a accompagné les nouvelles équipes des **SGCD** et la préfiguration finale des **DDETS-PP**: animation **des comités régionaux de soutien**, mise en œuvre d'un marché régional pour organiser **des séminaires de cohésion** au sein des services et **des coachings individuels de managers** impactés par la réforme OTE, **accompagnements organisationnels d'équipes** ou d'instances des services impactés par la réforme.

- L'année 2021 a vu naître un nouveau format de **l'École de l'innovation managériale** (cursus professionnalisant, inter fonction publique, pour les managers).

- **De nouveaux réseaux métiers** ont vu le jour (référénts handicap, acteurs de la prévention).

- **Des plateformes collaboratives** dédiées ont été créées pour les différents réseaux et des actions de professionnalisation ont été animées par les conseillers de la PFRH.

- **Les journées d'accompagnement à la mobilité et à l'évolution professionnelle des agents** s'est tenue à distance avec **8 webinaires** thématiques et **1064 inscrits**.



Alice Vilcot,
Chargée de mission Transformation et
Innovation publique

- **La mission Transformation et Innovation de l'action publique**

- **La Plate-Forme Régionale Immobilière: le volet immobilier**

- L'objectif poursuivi par le plan de relance est atteint pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État. **Les 496 opérations** qui avaient été retenues en Occitanie, pour un montant global de **268M€**, ont toutes fait l'objet de **contrats ou de marchés de travaux signés**.

- Pour les **61 projets** placés sous le pilotage de la préfecture de région, **90 %** des crédits ont été engagés. Les travaux des 2 projets emblématiques multi-occupants de Montauban Forestié (15,3M€) et Montpellier-Montmorency (11M€) débuteront à l'été 2022, après la réalisation des études de projets et l'obtention des autorisations administratives.

- **Les travaux de la cité d'Albi**, financés par le grand plan d'investissement à hauteur de **8M€**, ont débutés **au dernier trimestre 2021**.

- **Plus de 22 nouvelles actions** auront vu le jour avec le **Lab'O** en 2021.

Parmi les plus emblématiques, le déploiement de **plusieurs robots** entre le 82 et le 31 aura permis de réaliser plusieurs preuves de concept permettant de faire de l'Occitanie la région la plus avancée sur l'intégration de cette technologie frugale dans **l'automatisation de processus administratifs**.

- **Le Lab'O a également incubé trois projets** déposés depuis au volet « transformation numérique » du plan France relance: par exemple : **"Zéro papier"**, projet lauréat FTAP 2021 porté par le SGCD 66 pour les 5 services;

"SIDSIC du futur", projet lauréat France relance ITN8 porté par les préfectures 31 et 82;

"Annuaire contacts partagés", projet lauréat France relance ITN5 porté par la préfecture 82; le déploiement, en tant que région pilote, de la **"Mission Séjours"**, mission d'appui de la DITP auprès de 8 préfectures de départements.



Directeur de la publication:
Etienne Guyot,
préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne
Comité de rédaction:
Nicolas Hesse, SGAR

L'action de l'Etat en Occitanie

